

Madame Susanne Eisenmann
Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
du Bade-Wurtemberg
Thouretstraße 6
70173 Stuttgart

Stuttgart, le 10 février 2017

Bilinguisme dans la région du Rhin supérieur

Madame la Ministre

J'ai appris avec inquiétude, en ma capacité de président en exercice en 2017 de l'organe trinational qu'est le Conseil rhénan, que le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a lancé une étude pour examiner l'intérêt et l'utilité des classes de langues étrangères dans les écoles primaires du land.

Le Conseil rhénan, assemblée d'élus politiques de Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat, d'Alsace et de la Suisse du Nord-Ouest, s'engage depuis de nombreuses années et avec beaucoup d'insistance pour la promotion et le développement du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur. En effet, la connaissance voire la maîtrise de la langue des voisins constitue une condition *sine qua non* pour le fonctionnement d'un tel espace commun de vie et d'économie.

C'est ainsi que le Conseil rhénan a adopté le 10 juin 2013 la „Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme“. D'autre part, en 2015, le Conseil rhénan a adopté une résolution additionnelle au sujet du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur, réagissant ainsi à l'annonce d'un plan du gouvernement français portant sur une réduction de l'enseignement de la langue allemande dans les écoles françaises. Je me permets de joindre en annexe les textes de ces deux résolutions.

Je vous prie de bien vouloir tenir compte de ces résolutions et donc de la position des membres du Conseil rhénan dès lors qu'il s'agira de définir la politique de votre ministère en matière d'acquisition de langues étrangères au niveau des écoles primaires du Bade-Wurtemberg. Du reste, je me permettrai de faire remarquer qu'une réduction voire la suppression de l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires du Rhin supérieur ne serait pas de nature à envoyer un signal positif à nos partenaires et voisins français.

Je vous assure, bien évidemment, que je ne me tournerai pas contre une évaluation de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires. Au cas où les classes telles qu'elles existent actuellement ne permettraient pas d'obtenir les résultats voulus, elles auraient besoin d'être améliorées.

Recevez, Madame la Ministre, mes salutations les meilleures,

Joshua Frey MdL

PJ